



Pays du Soissonnais Valois
Pôle d'équilibre territorial et rural



VAL DE L' AISNE
Communauté de communes



*Le GAL du Soissonnais et du Valois est cofinancé par le Fonds européen LEADER pour la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre de l'intervention 77.05 LEADER du Plan Stratégique National.
L'Europe investit dans les zones rurales.*

LETTRE D'INTENTION



L'éligibilité du projet dépend de la labellisation du territoire (candidature en cours) et de la sélection en comité de programmation.

LE PROJET LEADER

Intitulé du projet :

Porteur de Projet :

n° et intitulé de la fiche Action :

Localisation et adresse du projet :

Période prévisionnelle de réalisation du projet :

Résumé du projet/activité :

Montant de l'aide LEADER sollicitée (en €) :

Montant total de l'opération :

LE PORTEUR DE PROJET

Identité du porteur de projet

Nom et prénom (entreprise individuelle) :

Responsabilité du projet (si différent du porteur) :

Raison sociale (personnel morale, le cas échéant) :

N° SIRET :

Statut juridique :

Effectif (en ETP) :

Fonction :

Coordonnées

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail :

Téléphone :

Personne en charge du projet (si différent du porteur de projet)

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

PRESENTATION DU PROJET

Comment est venu l'idée du projet ? Dans quel contexte ? En quoi consiste le projet ? Quels sont les actions et investissements prévus ? Qui sont les partenaires envisagés ? ...

PLAN DE FINANCEMENT

Ressources prévisionnelles (€)

Subventions publiques

- *Etat :*
- *Région HDF :*
- *Département :*
- *Commune :*
- *Communauté de communes/d'Agglo :*
- *Autre :*
- **Union Européenne FEADER**
Programme LEADER- GAL du Soissonnais et du Valois :
(inscrire le montant sollicité) :

Ressources privées

- *Autofinancement (y compris emprunt) :*
- *Mécénat/don privé :*
- *Recettes prévisionnelles*
(à renseigner si le projet génère des recettes
seulement pendant sa période de réalisation
et non après, exemple des évènements ponctuels) :

TOTAL :

- Le budget doit être à l'équilibre,
- Une subvention publique à minima, est obligatoire,
- Le montant LEADER maximum demandé ne doit pas dépasser 4x le montant total de(s) subvention(s) publique(s),
- L'autofinancement doit représenter au moins 20 % du montant total HT.



Plafonds :

- Fiche n°1 patrimoine : Le montant LEADER maximum demandé ne doit pas dépasser 77 590€.*
- Fiche n°2 marketing : Le montant LEADER maximum demandé ne doit pas dépasser 18 000 €.*
- Fiche n°3 tourisme : Le montant LEADER maximum demandé ne doit pas dépasser 33 000 €.*
- Fiche n°4 agriculture : Le montant LEADER maximum demandé ne doit pas dépasser 24 000 €.*
- Fiche n°5 circuits courts : Le montant LEADER maximum demandé ne doit pas dépasser 30 000 €.*
- Fiche n°6 mobilités : Le montant LEADER maximum demandé ne doit pas dépasser 21 000 €.*
- Fiche n°7 services : Le montant LEADER maximum demandé ne doit pas dépasser 36 000 €.*
- Fiche n° 10 coopération : Le montant LEADER maximum demandé ne doit pas dépasser 12 000€.*

ENGAGEMENT

Par le dépôt de cette fiche projet auprès de la Région et du Groupe d'Action Locale du Soissonnais et du Valois :

J'ai conscience que cette demande ne vaut pas promesse de subvention et que mon projet doit encore être validé par le Groupe d'Action Locale et par l'Autorité de Gestion Régionale.

Cette fiche projet est à envoyer par voie postale, joint d'un courrier :

**A l'attention
Région Hauts-de-France
Direction de l'Agriculture et du Développement Rural
Service « Dynamiques rurales »
151 Avenue du Président Hoover
59555 LILLE CEDEX**

Pour toute information, contactez :

Kassandra SANDJAK, Animatrice LEADER - 06 58 62 11 58
ksandjak@soissonnaisvalois.fr

Adélaïde DUFRESNE, Gestionnaire LEADER - 03 23 73 75 69
adufresne@soissonnaisvalois.fr

Signature

Nom et prénom du représentant légal :

Date :

Cachet et/ou signature :